

Veillez prendre note que ce procès-verbal est sujet à des modifications. Il sera présenté au conseil de ville pour approbation lors de la séance qui aura lieu le lundi 7 janvier 2019.

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, tenue le lundi 17 décembre 2018, à 19 h 33, au lieu habituel des délibérations.

SONT PRÉSENTS :

- M. Pierre Corbeil, maire;
- Mme Lorraine Morissette, conseillère;
- Mme Karen Busque, conseillère;
- Mme Éveline Laverdière, conseillère;
- Mme Céline Brindamour, conseillère;
- M. Léandre Gervais, conseiller;
- Mme Sylvie Hébert, conseillère;
- Mme Lisyane Morin, conseillère;
- M. Robert Quesnel, conseiller.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

- Me Sophie Gareau, directrice générale;
- Mme Chantale Gilbert, trésorière;
- Me Annie Lafond, greffière.

À l'invitation du maire M. Pierre Corbeil, une minute de silence est observée à la mémoire de Mme Yolette Lévy, ex-conseillère de la Ville de Val-d'Or, décédée le 6 décembre dernier, à l'âge de 80 ans.

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.

RÉSOLUTION 2018-514
Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Céline Brindamour,

APPUYÉ par la conseillère Éveline Laverdière,

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, tenue le lundi 17 décembre 2018, à 19 h 33 au lieu habituel des délibérations, soit et est adopté tel que préparé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Le maire prononce son discours sur le budget et présente le programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021.

RÉSOLUTION 2018-515
Adoption du budget d'opération 2019.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lisyane Morin,

APPUYÉ par la conseillère Lorraine Morissette,

QUE le budget d'opération de la Ville de Val-d'Or pour son exercice financier 2019, totalisant 57 078 310 \$, soit et est adopté tel que présenté:

<u>REVENUS</u>	<u>MONTANT</u>
Taxes foncières générales	20 413 200 \$
Taxes dette commune	9 850 810 \$
Taxes de secteur	658 970 \$
Taxes d'assainissement	2 676 690 \$
Tarifification pour services municipaux	12 077 190 \$
Taxation tenant lieu de taxes	2 035 280 \$
Autres revenus de source locale	6 766 410 \$
Transferts	2 599 760 \$
TOTAL DES REVENUS	57 078 310 \$
<u>DÉPENSES</u>	<u>MONTANT</u>
Administration générale	7 420 780 \$
Sécurité publique	7 344 280 \$
Transport routier	12 570 320 \$
Hygiène du milieu	6 410 310 \$
Santé et bien-être	197 880 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	2 380 870 \$
Sports et plein air	5 498 090 \$
Arts et culture	3 448 030 \$
Frais de financement	1 805 450 \$
Immobilisations	268 950 \$
Réserve - Droits carrières et sablières	340 350 \$
Remboursement de la dette à long terme	9 393 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES	57 078 310 \$

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

RÉSOLUTION 2018-516
 Approbation du programme
 triennal d'immobilisations

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Céline Brindamour,

APPUYÉ par la conseillère Èveline Laverdière,

QUE le programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 de la Ville de Val-d'Or, totalisant la somme de 74 815 000 \$ dont 26 718 000 \$ pour l'année 2019, soit et est approuvé tel que soumis.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

COMMENTAIRE
 Période de questions.

Période de questions réservée au public.

Aucune question.

RÉSOLUTION 2018-517

Levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

APPUYÉ par le conseiller Robert Quesnel,

QUE la séance soit levée.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Et la séance est levée à 19 h 50.

PIERRE CORBEIL, maire

Me ANNIE LAFOND, greffière